

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES**  
**MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID**

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 7 avril 2020 à 19 h 50. Compte tenu de l'arrêté ministériel en vigueur en raison de la crise de la COVID-19, la séance se déroule à huis clos et les conseillers sont présents par divers moyens de communication.

**SONT PRÉSENTS**

Kathy Poulin	Mairesse, par vidéoconférence
Jean-François Giasson	Conseiller, district 1, par vidéoconférence
Dominique Forget	Conseillère, district 2, par vidéoconférence
Mathieu Bouthillette	Conseiller, district 3, par vidéoconférence
Guy Séguin	Conseiller, district 4, par téléphone
Carl De Montigny	Conseiller, district 5, par vidéoconférence
Manon Paquin	Conseillère, district 6, par vidéoconférence

formant quorum sous la présidence de la mairesse Kathy Poulin.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

Sophie Charpentier	Directrice générale et secrétaire-trésorière, par vidéoconférence
Carl Lebel	Directeur des affaires juridiques, par vidéoconférence

\*\*\*\*\*

- 1 Ouverture de la séance et vérification du quorum
  - 1.1 Constatation de la régularité de la séance du conseil
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance
  - 1.3 Période de questions spécifiques à l'ordre du jour
  - 1.4 Certificat de crédits
- 2 Travaux publics
  - 2.1 Octroi de contrat - Inspection télévisée - Égout sanitaire
- 3 Avis de motion
  - 3.1 Avis de motion et dépôt - Projet de règlement d'emprunt 739 TECQ 2019-2023
- 4 Projets de règlements
  - 4.1 Adoption - Projet de règlement d'emprunt 739 - TECQ 2019-2023
- 5 Varia
  - 5.1 Projet prioritaire - Règlement d'emprunt 739 - TECQ 2019-2023
  - 5.2 Projet prioritaire - Règlement de zonage 601-30 - Écocentre
- 6 Levée de la séance

## **1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Après vérification du quorum, la mairesse, Kathy Poulin, ouvre la séance à 19h50.

### **1.1 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Conformément à l'article 157 du *Code municipal du Québec*, puisque tous les membres du conseil municipal sont présents, le conseil municipal n'a pas à constater que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres, tel que requis par la Loi.

Chacun des membres du conseil municipal renoncent à l'avis de convocation.

2020-03-108

### **1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Bouthillette

et résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 avril 2020, tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### **1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR**

Compte tenu de l'arrêté ministériel en vigueur en raison de la crise de la COVID-19, la séance se déroule à huis clos. La période de questions concernant l'ordre du jour n'a pas lieu.

### **1.4 CERTIFICAT DE CRÉDITS**

Je, soussigné, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour la dépense envisagée par le point 2.1.

Le 7 avril 2020,

(signé Lucien Ouellet)

---

Lucien Ouellet, Directeur de la trésorerie et secrétaire-trésorier adjoint

## 2 TRAVAUX PUBLICS

2020-03-109

### 2.1 OCTROI DE CONTRAT - INSPECTION TÉLÉVISÉE - ÉGOUT SANITAIRE

**ATTENDU QUE** la Municipalité, dans le cadre de la réfection de son usine d'épuration, doit déterminer où se situent certaines anomalies de son réseau afin notamment de diminuer l'entrée d'eaux parasites ;

**ATTENDU** l'appel d'offres public sur invitation 2020-05 concernant l'inspection télévisée du réseau d'égout sanitaire;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions le 6 avril 2020 ;

**ATTENDU** la réception des soumissions suivantes :

Soumissionnaires	Montant taxes incluses
Can-Inspec	54 936, 21 \$
Can-Explore	57 101,18 \$

**ATTENDU QUE** Can-Inspec a présenté la plus basse soumission conforme.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Guy Séguin

et résolu à l'unanimité

**D'ACCEPTER** la soumission de Can-Inspec comme étant conforme ;

**D'OCTROYER** le contrat à Can-Inspec, conformément à la soumissions reçue ;

**D'AUTORISER** une dépense de 54 936,21 \$ à même le poste budgétaire 23-050-02-721 ;

**D'AUTORISER** le service de la trésorerie à procéder selon les dispositions de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

### 3 AVIS DE MOTION

2020-03-110

#### 3.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 739 TECQ 2019-2023

Le conseiller Guy Séguin donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à une prochaine séance, le futur règlement d'emprunt numéro 739 intitulé "Règlement numéro 739 décrétant une dépense de 1 981 971 \$ et un emprunt de 2 000 000 \$ pour la réalisation d'études et de travaux sur les réseaux d'aqueduc et d'égout dans le cadre du programme TECQ 2019-2023". Ce règlement vise à financer des travaux d'installation, de mise aux normes et de mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux. Il prévoit également la réalisation d'études qui visent à améliorer la connaissance des infrastructures municipales et le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout.

Le projet de règlement est présenté et déposé par le conseiller séance tenante.

### 4 PROJETS DE RÈGLEMENTS

2020-03-111

#### 4.1 ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 739 - TECQ 2019-2023

**ATTENDU QUE** le conseiller Guy Séguin a déposé le projet de règlement d'emprunt numéro 739 décrétant une dépense de 1 981 971 \$ et un emprunt de 2 000 000 \$ pour la réalisation d'études et de travaux sur les réseaux d'aqueduc et d'égout dans le cadre du programme TECQ 2019-2023

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Guy Séguin

et résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** ledit projet de règlement d'emprunt 739.

**ADOPTÉE**

### 5 VARIA

2020-03-112

#### 5.1 PROJET PRIORITAIRE - RÈGLEMENT D'EMPRUNT 739 - TECQ 2019-2023

**ATTENDU QUE** l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020, adopté dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, prévoit la suspension ou le remplacement de toute

procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens faisant partie du processus décisionnel d'un organisme municipal ;

**ATTENDU QUE** le processus d'adoption du règlement d'emprunt 739 prévoit le déplacement de citoyens ;

**ATTENDU QUE** ce règlement doit être adopté rapidement afin d'effectuer, notamment, des études et des travaux sur le réseau d'aqueduc et d'égouts, donc certains relativement à l'usine d'épuration, ayant une incidence sur la santé publique et sur la protection de l'environnement.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Dominique Forget

et résolu à l'unanimité de tous les conseillers

**DE DÉSIGNER** l'adoption du règlement d'emprunt 739 comme étant un projet prioritaire, au sens de l'arrêté 2020-008, et ainsi, remplacer le processus référendaire habituel par une consultation publique écrite ;

**D'AVISER** les citoyennes et citoyens qu'un avis public sera transmis sous peu expliquant les détails de cette consultation.

**ADOPTÉE**

2020-03-113

**5.2 PROJET PRIORITAIRE - RÈGLEMENT DE ZONAGE 601-30 - ÉCOCENTRE**

**ATTENDU QUE** l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020, adopté dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, prévoit la suspension ou le remplacement de toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens faisant partie du processus décisionnel d'un organisme municipal ;

**ATTENDU QUE** le processus d'adoption du règlement de zonage 601-30 prévoit le déplacement de citoyens ;

**ATTENDU QUE** ce règlement doit être adopté rapidement afin de permettre l'agrandissement de l'écocentre, qui actuellement atteint sa capacité maximale d'opération, ayant de ce fait une incidence potentielle sur la protection de l'environnement.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Carl De Montigny

et résolu à l'unanimité de tous les conseillers

**DE DÉSIGNER** l'adoption du règlement de zonage 601-30 comme étant un projet prioritaire, au sens de l'arrêté 2020-008, et ainsi, remplacer le processus de consultation publique habituel par une consultation publique écrite ;

**D'AVISER** les citoyennes et citoyens qu'un avis public sera transmis sous peu expliquant les détails de cette consultation.

**ADOPTÉE**

2020-03-114

**6 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la mairesse Kathy Poulin

et résolu à l'unanimité

**DE LEVER** la séance extraordinaire du 7 avril 2020 à 20 h 12.

**ADOPTÉE**

(Signé Kathy Poulin)

(Signé Sophie Charpentier)

---

**Kathy Poulin**  
**Mairesse et présidente d'assemblée**

---

**Sophie Charpentier**  
**Directrice générale et secrétaire-trésorière**